

(12) DEMANDE INTERNATIONALE PUBLIÉE EN VERTU DU TRAITÉ DE COOPÉRATION
EN MATIÈRE DE BREVETS (PCT)

(19) Organisation Mondiale de la Propriété
Intellectuelle
Bureau international



(43) Date de la publication internationale
8 juillet 2004 (08.07.2004)

PCT

(10) Numéro de publication internationale
WO 2004/057519 A1

(51) Classification internationale des brevets⁷ : G06K 7/00,
19/077, H04Q 7/32

Christophe [CH/CH]; Rue de Lausanne 59, CH-1028
Préverenges (CH).

(21) Numéro de la demande internationale :
PCT/IB2003/006046

(74) Mandataire : LEMAN CONSULTING SA; Route de
Clémenty 62, CH-1260 Nyon (CH).

(22) Date de dépôt international :
17 décembre 2003 (17.12.2003)

(81) États désignés (*national*) : AE, AG, AL, AM, AT, AU, AZ,
BA, BB, BG, BR, BW, BY, BZ, CA, CH, CN, CO, CR, CU,
CZ, DE, DK, DM, DZ, EC, EE, EG, ES, FI, GB, GD, GE,
GH, GM, HR, HU, ID, IL, IN, IS, JP, KE, KG, KP, KR,
KZ, LC, LK, LR, LS, LT, LU, LV, MA, MD, MG, MK,
MN, MW, MX, MZ, NI, NO, NZ, OM, PG, PH, PL, PT,
RO, RU, SC, SD, SE, SG, SK, SL, SY, TJ, TM, TN, TR,
TT, TZ, UA, UG, US, UZ, VC, VN, YU, ZA, ZM, ZW.

(25) Langue de dépôt : français

(26) Langue de publication : français

(30) Données relatives à la priorité :
2002 2179/02 20 décembre 2002 (20.12.2002) CH

(71) Déposant (*pour tous les États désignés sauf US*) : NA-
GRACARD SA [CH/CH]; Route de Genève 22, CH-1033
Cheseaux-sur-Lausanne (CH).

(84) États désignés (*régional*) : brevet ARIPO (BW, GH, GM,
KE, LS, MW, MZ, SD, SL, SZ, TZ, UG, ZM, ZW), brevet
eurasien (AM, AZ, BY, KG, KZ, MD, RU, TJ, TM), brevet
européen (AT, BE, BG, CH, CY, CZ, DE, DK, EE, ES, FI,
FR, GB, GR, HU, IE, IT, LU, MC, NL, PT, RO, SE, SI, SK,

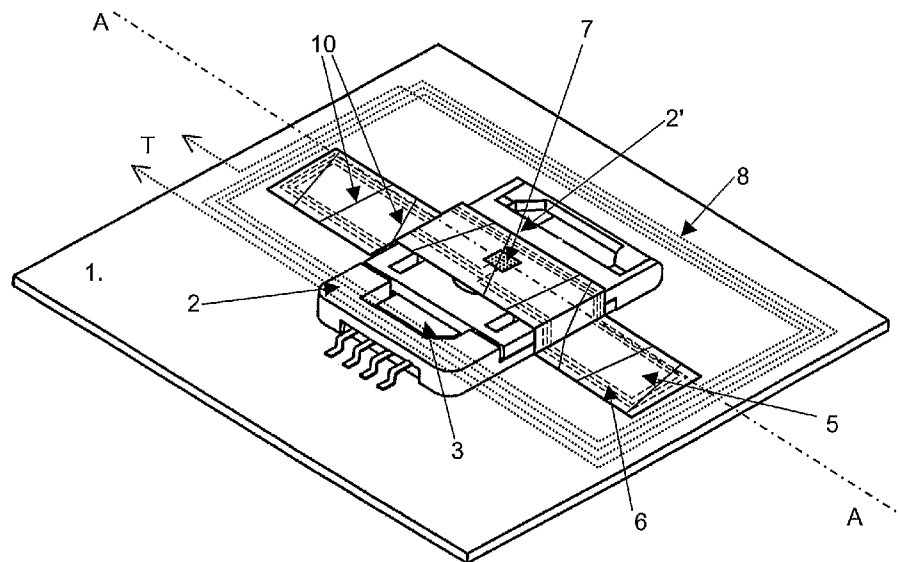
(72) Inventeur; et

(75) Inventeur/Déposant (*pour US seulement*) : NICOLAS,

[Suite sur la page suivante]

(54) Title: SECURING DEVICE FOR A SECURITY MODULE CONNECTOR

(54) Titre : DISPOSITIF DE SÉCURISATION POUR CONNECTEUR DE MODULE DE SÉCURITÉ



(57) Abstract: The invention relates to a securing device for a security module connector. The invention is used to control the changing of a security module (3) and to deactivate the apparatus in the event of the non-authorized removal or replacement of said module. The inventive device forms part of an acceptor which is disposed on a printed circuit board which is integrated into an apparatus. According to the invention, the operation of the apparatus is regulated by a processor and is dependent on the security module that is connected to the acceptor. The device is characterised in that it comprises: (i) a first part consisting of a label (5) which is affixed such as to lock the security module (3) to the printed circuit board, said label comprising at least one chip (7) and a first antenna (6); and (ii) a second part which is disposed close to the aforementioned connector and which comprises a second antenna (8) of a transducer communicating with the processor of the apparatus.

[Suite sur la page suivante]

WO 2004/057519 A1



TR), brevet OAPI (BF, BJ, CF, CG, CI, CM, GA, GN, GQ, GW, ML, MR, NE, SN, TD, TG).

Publiée :

— avec rapport de recherche internationale

En ce qui concerne les codes à deux lettres et autres abréviations, se référer aux "Notes explicatives relatives aux codes et abréviations" figurant au début de chaque numéro ordinaire de la Gazette du PCT.

(57) Abrégé : Le but de la présente invention est de contrôler le changement d'un module de sécurité (3) et de désactiver l'appareil en cas d'enlèvement ou de remplacement non autorisé du module. La présente invention propose un dispositif de sécurisation pour connecteur de module de sécurité, ledit connecteur faisant partie d'un accepteur placé sur une carte de circuit imprimé et intégré dans un appareil dont le fonctionnement, régi par un processeur, dépend du module de sécurité connecté à l'accepteur. Le dispositif est caractérisé en ce qu'il comprend une première partie constituée par une étiquette (5) collée de telle sorte à bloquer le module (3) de sécurité sur la carte de circuit imprimé, cette étiquette comprenant au moins une puce (7) et une première antenne (6), et une seconde partie disposée dans le voisinage dudit connecteur, ladite seconde partie comportant une seconde antenne (8) d'un transducteur communiquant avec le processeur de l'appareil.